

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 04 MARS 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le 04 mars 2025 à 20h00, le Conseil Municipal de VERNANTES, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, salle du conseil, sous la présidence de Monsieur Thierry PAPOT, Maire en exercice.

**Nombre de membres**

- En exercice : 16
  - Présents : 14
  - Votants : 13
- Date de la convocation** : 27/02/2025  
**Date d'affichage** : 27/02/2025

**Présents :**

Mesdames : Elodie MARCHAND, Aurélie POIRIER, Nathalie FUSELLIER PLAIS, Sandra RIQUIN, Béatrice CANONNE,  
Messieurs : Thierry PAPOT, Manuel DA SILVA, Thierry GROSOBOIS, Etienne MOREAU, Patrice NEAU, Christian PACORY,  
Jacky PASQUIER, Florent POIRIER

**Absente excusée :**

Madame Jacqueline TARDIVEL

**Absente :**

Floriane DUPUY-REDCENT

**A donné pouvoir :**

Madame Jacqueline TARDIVEL a donné pouvoir à Monsieur Thierry PAPOT

Arrivée de Monsieur Florent POIRIER à 21h00

\*\*\*\*\*

Présentation du CONSEIL MUNICIPAL JEUNES 2025

Maire	Monsieur	Axel	AUGEREAU
1 <sup>ère</sup> Adjointe au Maire	Madame	Anouk	DOUAIRE
2 <sup>ème</sup> Adjointe au Maire	Madame	Milane	ENGLOO
3 <sup>ème</sup> Adjointe au Maire	Madame	Maëlle	ROUSSIASSE
Conseillère	Madame	Nora	BRAZILLE
Conseiller	Monsieur	Léo	HERBELIN
Conseiller	Monsieur	Soan	PLAUD-GRELET
Conseiller	Monsieur	Abel	POIRIER
Conseillère	Madame	Elisa	LEPROUX-CAMUS
Conseillère	Madame	Louison	MALLIER

Les membres du CMJ présentent au Conseil Municipal leurs souhaits d'actions sur l'année de leur mandat, à savoir :

- La tenue d'un stand lors de la fête de la Pentecôte sur le thème de la Brocante « Vide ta chambre » avec la vente de brioches et de saucissons au profit des enfants atteints de la mucoviscidose
- Visite de l'IME
- Repas à la Maison de Retraite « Les Deux Clochers » avec préparation de mets pour l'apéritif
- Opération « Nettoyons la Nature avec la Commune » en lien avec des adultes volontaires
- Organisation d'un défilé de Carnaval le 17 avril 2025 en lien avec l'EHPAD, le Logis du Bois et le Foyer logement Les Tamaris
- Octobre Rose

Monsieur le Maire propose aux membres du CMJ de les associer aux animations suivantes :

- Défilé du 08 mai 1945 à l'occasion du 80<sup>ème</sup> anniversaire de la libération - L'association des anciens combattants souhaitent associer les membres du CMJ notamment pour qu'ils soient portés drapeaux.
- Le 24/09/2025 : Exposition du Club photos à la Mairie Eglise avec la participation de l'équipe Anjou Cœur de Ville pour l'Opération RENOV'PLUS. Mise en place à cette occasion d'un concours de dessins avec les Ecoles et le CMJ sur le thème « comment imagines-tu le centre de Vernantes ? » par exemple.

Les membres du CMJ signalent la dangerosité de certains automobilistes qui ne respectent pas la vitesse autorisée, ni les priorités en centre-ville.

Ils souhaiteraient que des bancs et tables de pique-nique soient installés à proximité du skate-park et du city stade.

Ils signalent également des incivilités notamment au city stade où des individus viennent rouler en trottinettes électriques - dégradent les environs et cassent les panneaux de réglementation.

Ils regrettent aussi de ne pas pouvoir parler plus librement au restaurant scolaire et jugent les règles mises en place trop sévères. Ils trouvent que les agents en charge du service parlent sur un ton trop sévèrement, voire crient. Ils critiquent aussi la méthode de placement. Celle instaurée pendant le COVID était mieux.

Monsieur Christian PACORY rappelle au CMJ qu'en moyenne 150 enfants déjeunent au restaurant scolaire chaque jour. Il est donc nécessaire d'établir des règles (sonomètre) et de demander aux enfants de parler moins fort pour éviter le désordre et le vacarme.

Pour le placement, Monsieur Christian PACORY exprime que c'est une volonté de mélanger les élèves des deux écoles afin de créer du lien social. En revanche, il regrette que personne n'ait mentionné la qualité des repas servis.

## ORDRE DU JOUR

Monsieur Robert PLU est nommé secrétaire de séance.

Le procès-verbal de la séance du 05 février 2025 est approuvé à l'unanimité.

### DECISIONS PRISES PAR LE MAIRE DANS LE CADRE DES DELEGATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL CM DU 05/02/2025

1 -

ENTREPRISE	<b>EST ANJOU MOTOCULTURE ET LOISIRS</b>
DESIGNATION	Equipement services techniques : souffleur, coupe-haie, couteau taillis
PRIX HT	1 831.67 €
PRIX TTC	2 198.00 €

2 -

ENTREPRISE	<b>QUIÉTALIS</b>
DESIGNATION	Remplacement bonde de vidange sur lave-vaisselle du restaurant scolaire
PRIX HT	364.93 €
PRIX TTC	437.92 €

3 -

ENTREPRISE	<b>BUROLIKE</b>
DESIGNATION	Fournitures lampes led et lampadaires led pour service administratif
PRIX HT	523.88 €
PRIX TTC	628.66 €

4 -

ENTREPRISE	<b>DELBAR &amp; BELDA</b>
DESIGNATION	Panneaux Méridien de Greenwich
PRIX HT	1 169.40 €
PRIX TTC	1 403.28 €

ENTREPRISE	RTL
DESIGNATION	Balayage régulier de caniveaux
PRIX HT	681.75 €
PRIX TTC	749.93 €

**DEL N°04-03/2025-01 - Subventions 2025 aux associations.**

Monsieur Florent POIRIER présente à l'ensemble du Conseil Municipal le compte-rendu de la commission « Associations et subventions municipales » pour l'octroi de subventions 2025 aux Associations.

Cette commission s'est tenue en présence de Monsieur Florent POIRIER, Monsieur Christian PACORY, Monsieur Thierry GROSBOSIS et de Madame Sandra RIQUIN. Absence excusée de Madame Jacqueline TARDIVEL.

Les dossiers de demande de subvention ont été adressés à toutes les associations de Vernantes EN DATE DU 02/12/2025 avec un retour demandé au 13/01/2025.

↳ Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à la majorité (avec deux abstentions) approuve l'attribution pour 2025 des subventions telles que citées ci-dessous :

	MONTANT
<b>ASSOCIATIONS DIVERSES</b>	
CLUB DES RETRAITES	600 €
HARMONIE de VERNOIL	250 €
CHORALE ARIA	150 €
ADMR	600 €
CLOPIN CLOPANT	500 €
UNC-AFN	480 €
CLUB PHOTO	200 €
LES ROUTARDS	150 €
RESTO DU CŒUR	500 €
SASAD Cancer et Enfance (association angevine accompagnant l'enfant et l'adulte et leurs proches confrontés au cancer)	300 €
<b>TOTAL</b>	<b>3730 €</b>
<b>ASSOCIATIONS SPORTIVES</b>	
VERNANTES BASKET LOISIRS	150 €
ASRVV FOOTBALL	2 000 €
BADMINTON VERNANTES VERNOIL	800 €
LES LACETS DE VERNOIL	100 €
BASKET DE VERNOIL	100 €
BOULE DE FORT LE BOIS DE BOULOGNE (Subvention exceptionnelle)	600 €
<b>TOTAL</b>	<b>3 750 €</b>
<b>ASSOCIATIONS SCOLAIRES</b>	
<b>Ecole Eugène Livet</b>	
Sorties scolaires (12 euros/élève)	1 272 €
Animation culturelle	500 €
APE Eugène Livet	199 €
<b>Total</b>	<b>1 971 €</b>
<b>Ecole Notre Dame</b>	
Sorties scolaires (12 euros/élève)	756 €
Animation culturelle	500 €
Voyage	2 000 €
<b>Total</b>	<b>3 256 €</b>
<b>RASED</b>	80€
<b>TOTAL</b>	<b>5 307 €</b>
<b>MANIFESTATIONS - TOURNOIS</b>	
LE REVEIL VERNANTAIS TENNIS DE TABLE	800 €
TOURNOI DE L'ASRVV DU 01/05/2025 (Nouveauté)	500 €
<b>TOTAL</b>	<b>1 300 €</b>

RECAPITULATIF GLOBAL 2025	Validées
ASSOCIATIONS DIVERSES	3 730 €
ASSOCIATIONS SPORTIVES	3 750 €
ECOLES	5 307 €
MANIFESTATIONS TOURNOIS	1 300 €
<b>TOTAL</b>	<b>14 087 €</b>

**DEL N°04-03/2025-02 - Délibération pour la vente d'une parcelle à Madame BOUTEILLER**

Monsieur le Maire rappelle à l'ensemble du Conseil Municipal que Madame BOUTEILLER Isabelle, résidente et propriétaire du 12 square des Erables à vernantes a sollicité l'acquisition d'une partie du domaine public attenant à sa propriété, conformément au plan ci-dessous.



Cet espace (représenté par la →) de 83 m<sup>2</sup>, délimité par un géomètre en date du 14/09/2023, n'est pas emprunté et ne dessert pas de parcelle contigüe.

En date du 08/12/2021, le conseil municipal a donné son accord à cette cession par délibération n°08-12/2021-07.

Pour être cédé, cet espace doit être déclassé pour entrer dans le domaine privé de la commune.

Il est proposé de céder ce chemin pour un prix de 8 € le m<sup>2</sup>, soit 664 €, et de mettre à charge de l'acquéreur les frais de notaire.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité :

- Approuve le déclassement d'une partie du domaine public attenant au 12 square des Erables d'une superficie de 83 m<sup>2</sup>,
- Approuve la vente de cette portion au profit de Madame BOUTEILLER au prix de 664 €
- Et autorise Monsieur le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

**DEL N°04-03/2025-03 - Subvention accordée à Familles Rurales.**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la nécessité de délibérer sur l'attribution de la participation financière de la commune de Vernantes prévu au budget pour Familles Rurales qui gère le périscolaire. Cette participation s'élève pour cette année à 13 274.30 € contre 9 136.51 € en 2024.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte à l'unanimité de verser la somme de 13 274.30 € à Familles Rurales.

**INFORMATIONS :**

**Réunion CCID :**

Est prévue en Mairie le 01 avril 2025 à 14 heures à la Mairie. La convocation sera envoyée prochainement.

**Réunion de la commission chemins :**

La commission devra se réunir courant avril afin de valider ou non les demandes d'acquisitions des particuliers.

**Ligne 15**

À la suite d'un second courrier adressé à l'agglomération de Saumur par un grand nombre de parents d'élèves résidant à Vernantes au sujet des contraintes horaires de la ligne 15 Courléon, le service de l'aménagement et de la cohésion du territoire de l'agglomération de Saumur a réétudié ce dossier.

Une réponse a été adressée récemment à Monsieur le Maire, l'informant qu'un service entre Vernantes, Vernoil-le-Fourrier et Saumur à 17h15 sera mis en place dès la rentrée de septembre 2025.

**Commission budget :**

La réunion de la commission budget se tiendra le 18 mars 2025 à 13h30.

**Dossier Sans Domicile Fixe :**

La personne Sans Domicile Fixe qui avait investi le four à pain depuis quelques mois a été expulsée par arrêté du Maire le 24/02/2025 - et placée au Local des Routards par arrêté de réquisition pour une durée d'un mois afin qu'elle puisse avancer dans ses démarches administratives accompagnée de l'assistante sociale.

**Voie verte :**

Dans le cadre de l'étude de faisabilité "Voie Verte" dont la mission a été confiée au cabinet OSMOSE et suite à l'approbation unanime de la convention, Messieurs MOREAU et NEAU ont assisté à la réunion de lancement le 28 février 2025 à la Mairie de Longué-Jumelles.

**■ Prochain conseil municipal :**

Le prochain conseil municipal aura lieu **le mercredi 02 avril 2025 à 20 heures pour le vote du Budget.**

**A noter également que le conseil municipal du mois de mai se tiendra le mercredi 07 mai 2025 à 20 heures avec un intervenant (GAN).**

En l'absence d'information et question, la séance est levée à 23H15.

Le secrétaire de séance,

Robert PLU



Le Maire,

Thierry PAPOT

